

Collèges bayeusains à Paris avant 1789.

Numéro d'inventaire : 1979.12452

Auteur(s) : E. Anquetil

Type de document : imprimé divers

Éditeur : L'Indicateur de Bayeux

Imprimeur : Payan (Octave) Typographie

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1882

Description : Couverture papier bleu.

Mesures : hauteur : 188 mm ; largeur : 120 mm

Notes : Tiré à part du Journal l'Indicateur de Bayeux.

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 21

Lieux : Paris, Paris

COLLÈGES BAYEUSAINS A PARIS AVANT 1789

PAR

E. ANQUETIL, AVOCAT

Membre de la Société des Antiquaires de Normandie
de l'Association Normande,
de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts
et Belles-Lettres de Bayeux



BAYEUX
TYPOGRAPHIE OCTAVE PAYAN

1882

COLLÈGES BAYEUSAINS

A PARIS

AVANT 1789



Bayeux a toujours été favorisée sous le rapport des écoles. Non-seulement elle a vu se succéder ou coexister dans son enceinte : l'écolâtre émiettant aux clercs et à la jeunesse d'alors les bribes de la science ; puis au XVI^e siècle le collège situé rue ès Cocqs, et enfin au XVIII^e siècle les écoles primaires gratuites et publiques ; mais à Paris même (et ce sera le sujet de cette étude), elle a eu des collèges d'un ordre supérieur, fondés et dotés par de généreux particuliers, et dont les portes, ouvertes gratuitement à un certain nombre de ses concitoyens, lui permettaient de voir ses enfants s'instruire dans toutes les sciences connues et enseignées en la docte Université de Paris. Emportés par le cours du temps, ces bienfaiteurs sont déjà bien éloignés de nous, et c'est à peine si leur nom est parvenu aux oreilles de nos contemporains ! J'ai donc cru bon, Messieurs, de signaler, aujourd'hui, leurs noms à votre souvenir, et leurs œuvres à votre reconnaissance.

Le premier nom qui s'offre à nous est celui de Guil-

— 4 —

laume Bonnet ou Bovet (1), qui occupa le siège épiscopal de Bayeux, du mois de décembre 1306 au mois d'avril 1312. Ce prélat, fils du seigneur de Bouille, fonda, en 1308, le samedi de la seconde semaine de Carême, c'est-à-dire le 9 mars, un collège destiné aux étudiants du Maine et de l'Anjou, ainsi qu'à ceux de son diocèse de Bayeux. Cet établissement, appelé collège de Bayeux, fut établi en la rue de la Harpe, dans une maison qu'y possérait Bonnet, et doté par lui de quelques pièces de terre sises au village de Gentilly. Ce collège fut réuni à Louis-le-Grand en 1763. On peut voir aujourd'hui, au musée de Cluny, l'inscription qui surmontait la porte d'entrée de cet établissement « *Collegium Bajocense* », ainsi que les armes du fondateur.

Le Cardinal Lemoine, qui fut doyen du Chapitre de Bayeux (1288-1292), avait établi dès 1302, rue Saint-Victor, n° 76, à Paris, dans un emplacement autrefois occupé par des religieux Augustins, un Collège qui porta son nom jusqu'à la Révolution. Il ajouta, en 1308, quelques nouveaux statuts à ceux qu'il avait rédigés lors de la fondation; il y appelle les habitants de cette maison: « les poures maistres

(1) D'après Fisquet, portait: d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois bezants d'argent et accompagnée de trois *bonnets* d'azur.

Sur les armes qui ornaient la plaque de marbre du collège, on voyait trois têtes de *bœuf*.

Ce qui explique les deux noms.

